



# Emploi, salaires, service public, retraites : ENSEMBLE POUR NOS REVENDICATIONS



Depuis un an, le Président des riches approfondit la politique d'austérité. Après le Code du Travail, la Fonction Publique, la SNCF, il s'en prend maintenant à la solidarité !

Ce ne sont pas les pauvres, ni les salariés, ni les services publics qui coûtent « un pognon de dingue » mais les exonérations de cotisations et l'évasion fiscale. Tous ces cadeaux au patronat ne servent qu'à licencier et précariser, pour enrichir les actionnaires !

Ces derniers mois, les mobilisations et les grèves sont nombreuses et de plus en plus importantes : les cheminots, les salariés de l'énergie, d'Air France, de la grande distribution, les retraités, les personnels des EHPAD, les agents de la Fonction Publique... **NOUS LES SOUTENONS !**

Préparons dès maintenant une action unitaire à la rentrée tous ensemble, privé et public, en affirmant nos revendications, comme dans tout le pays, notamment sur le dossier retraite !

**JEUDI 28 juin 2018**

**Conférence de presse – rassemblement à 17 h 30  
devant la préfecture de Bourg en Bresse**

## **POUVOIR D'ACHAT**

Augmentation des salaires, du point d'indice et des pensions, allocations et minima sociaux .

Non à l'augmentation de la CSG .

## **SERVICE PUBLIC**

Défense et reconquête du service public accessible et de qualité sur tout le territoire dans l'intérêt des agents et de la population. Non aux privatisations ! Non à la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires !

## **CONQUÊTES COLLECTIVES**

Garantie des emplois, des statuts, des conventions collectives et des missions : abrogation des lois El Khomri et des ordonnances Macron

## **DROIT A LA RETRAITE**

Retour au droit à la retraite à 60 ans pour toutes et tous à taux plein.

Maintien de tous les régimes par répartition (régime général, Code des Pensions et CNRACL, régimes spéciaux).

Non au régime unique par point.

Maintien des pensions de réversion.

## **SÉCURITÉ SOCIALE**

Défense de la sécurité sociale basée sur le principe « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins »

## **DROIT AUX ÉTUDES**

Non à la sélection à l'entrée de l'université.

Maintien du baccalauréat comme diplôme national.